

UNION SPORTIVE FILERIN (U.S.F) – Saison 2021-2022
FICHE RENSEIGNEMENTS A COMPLETER ET A RENDRE AVEC LA LICENCE

PIECES A FOURNIR :

- photo d'identité récente pour tous les nouveaux joueurs et dirigeants
- photocopie recto-verso de la carte d'identité pour les nouveaux joueurs U17, U18, U19, seniors, loisirs
- photocopie du livret de famille (page concernant le joueur) ou extrait d'acte de naissance pour les nouveaux jeunes joueurs (U7, U9, U11, U13, U15)

**POUR LES JOUEURS VENANT D'UN AUTRE CLUB LORS DE LA SAISON 2020/2021
MERCİ DE NOUS PRECISER LE CLUB QUITTE :.....**

COTISATION OU CAUTION : A REGLER LE JOUR DU DEPOT DU DOSSIER (Aucune licence ne sera validée sur Footclubs en l'absence du paiement de la cotisation et de la caution). (POSSIBILITE d'échelonner les paiements sur demande)

**POUR TOUTE DEMANDE DE LICENCE, UNE CAUTION DE 60€ SERA EXIGEE
En cas de départ ou d'arrêt avant le 31/01/2022, le chèque sera alors encaissé.**

Comprend : Assurances + Fourniture d'une paire de chaussettes et d'un short, survêtement et gourde personnalisée

Montant : - **gratuit** pour tout les licenciés de la saison 2020 – 2021 (exceptionnel cause COVID)

- **30€** pour toutes nouvelles inscriptions U7 à U18 (sans transfert de club)

- **50€** pour les seniors en mutation (transfert de club)

NOM du joueur :..... **PRENOM :**.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :.....

ADRESSE :.....

PROFESSION :.....

TEL FIXE ET PORTABLE :.....

MAIL :.....

TAILLEVETEMENTS :.....

POINTURE :.....

ALLERGIES :.....

Pour les enfants mineurs :

NOM ET PRENOM DU PERE :.....

ADRESSE :.....

TEL FIXE ET PORTABLE :.....

MAIL :.....

NOM ET PRENOM DE LA MERE :.....

ADRESSE :.....

TEL FIXE ET PORTABLE :.....

MAIL :.....

FAMILLE D'ACCUEIL : OUI/NON (rayer la mention inutile)

RENONCIATION DU DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné,, responsable légal de l'enfant, déclare autoriser la publication de photographie de mon enfant pour des événements ayant rapport à la vie du club : articles de presse, bulletins municipaux, fête du club, site internet, réseaux sociaux

Date :

Signature :

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES OU PERSONNELS,
SUGGESTIONS, REMARQUES :
CONTACT BUREAU UNION SPORTIVE FILERIN:**

Jean-Jacques PERROTON, Président : 06/68/64/54/27

Mickaël VAILLY, Responsable sportif toutes catégories : 06/19/92/59/77

Dorys CARRUESCO, Secrétaire : 06/72/37/20/10

(Pour licences, changement d'adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail....)

Les personnes qui souhaitent devenir dirigeants, au sein du club afin de participer activement au fonctionnement de celui-ci peuvent prendre contact avec les personnes nommées ci-dessus. Elles seront les bienvenues et découvriront la joie d'intégrer une équipe dynamique, avec un bureau solidaire et une intégration facile.

NOTRE SITE INTERNET POUR DECOUVRIR LES ACTUALITES DU CLUB, PHOTOS DES EQUIPES, DES MANIFESTATIONS DU CLUB (arbre de Noël, tournois, etc...)

www.usfilerin.com

Instagram : usfilerin

Facebook : usfilerin

RAPPEL :

L'Assemblée Générale du club se déroulera :

le 4 juillet à 14h
(sous réserve)

**à la salle municipale de SAINT ROMAIN LA MOTTE
(Suivie d'un vin d'honneur) suivant les conditions sanitaires**

Un pique nique prolongera la journée au stade de ST GERMAIN LESPINASSE

Tous les licenciés et parents sont attendus afin de connaître le bilan de l'année écoulée et les projets de l'US FILERIN.

Salutations Sportives

Le Bureau de l'US FILERIN



CERTIFICAT MÉDICAL – SAISON 2021/2022 JOUEUR(SE) / DIRIGEANT(E)

(Pour demandes de licences dématérialisées uniquement)

Date de l'examen :/...../.....⁽¹⁾

Je soussigné, Dr⁽¹⁾ certifie que le
bénéficiaire, identifié ci-dessous,

POUR LES JOUEURS(SES) :

- Ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du football en compétition,
- Est également apte à la pratique dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure⁽²⁾.

POUR LES DIRIGEANTS(ES) :

- Ne présente aucune contre-indication apparente à l'arbitrage occasionnel.

Bénéficiaire (nom, prénom) :⁽¹⁾

Signature et cachet⁽¹⁾⁽³⁾

⁽¹⁾ Obligatoire

⁽²⁾ Rayer en cas de non aptitude

⁽³⁾ Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée)



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » - LICENCIÉ MINEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE DE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir ou pas un certificat médical pour demander votre licence au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

FAIRE DU SPORT : C'EST RECOMMANDÉ POUR TOUS. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI** ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

OUI **NON**

Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré(e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le coeur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?



DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)

OUI NON

Te sens-tu très fatigué(e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

AUJOURD'HUI

OUI NON

Penses-tu quelques fois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS

OUI NON

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du coeur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans).

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la F.F.F., sur votre demande de licence (en ligne ou papier), avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Article 6 : La couverture sociale sur accident

Tout joueur, de part la propre activité de ses parents, doit être en règle au regard du régime général de la Sécurité Sociale ou des régimes Étudiants, Artisans, Fonctionnaires ou autres...

L'émission d'une licence par la ligue Rhône Alpes de football affine automatiquement le joueur à :

La Mutuelle Des Sportifs (MDS), après la signature de l'imprimé d'adhésion.

Outre la couverture de responsabilité civile pour tout dommage corporel causé involontairement à une tierce personne, la MDS assure des remboursements complémentaires à ceux de la Sécurité Sociale et de la propre Mutuelle des parents et ce dans les limites connues et fixées par la MDS.

Article 7 : Engagements du joueur

Le joueur s'engage par la signature de la licence, à respecter le règlement de l'école de football, et les installations sportives mises à sa disposition et à se comporter sportivement sur le terrain et en dehors. Il dégage la responsabilité du club en cas de vol dans les vestiaires. De plus, le joueur s'engage à respecter les dirigeants, camarades joueurs, l'adversaire et l'arbitre. Il doit avoir un comportement irréprochable sur et en dehors du terrain. En cas de mauvais comportement, le club prendra des sanctions en concertation avec le comité directeur.

Il doit respecter les convocations, être présent et ponctuel aux entraînements et aux matchs. Il doit respecter le choix des dirigeants et accepter de jouer au poste, dans l'équipe et la catégorie où les entraîneurs estiment qu'il doit évoluer.

Il doit être en tenue de footballeur à l'entraînement, protège-tibias et chaussures à crampons moulés (crampons vissés interdits).

Il doit venir au stade pour les rencontres ou les plateaux, avec le survêtement du club, et le quitter en tenue différente de celle du match ou de l'entraînement après avoir pris une douche (fortement conseillé mais non obligatoire).

Il doit prévenir les dirigeants dans les plus brefs délais en cas d'absence ou de retard. Il doit s'organiser et gérer son temps afin de mener au mieux étude, football et période de sommeil.

Article 8 : Engagements des éducateurs et dirigeants

En tant qu'éducateur, dirigeant, je m'engage pour les enfants et pour le club :

- Ne pas hurler, critiquer au bord du terrain, mais conseiller, aider, donner des solutions et être tolérant, avoir un discours fait d'encouragements.
- Ne pas critiquer un joueur devant le groupe mais avoir une discussion en tête à tête pour régler le problème.
 - Ne pas critiquer les décisions de l'arbitre.
- Sanctionner le mauvais comportement de mes joueurs et ne pas me soucier des gestes de l'adversaire.
- Ne pas entraîner et faire jouer les enfants comme des adultes mais respecter leur jeune âge, leur caractère psychologique et biologique.
- Bannir les tours de terrain en guise d'échauffement même avant les matchs mais privilégier des jeux avec ballons.

Article 9 : Engagements des parents

- Quelle que soit la catégorie, vous devez suivre les rencontres derrière la main courante et non sur le bord de la touche ou seuls doivent se trouver les responsables de l'équipe.
- Corriger, conseiller, remplacer incombent à l'entraîneur et à personne d'autre.
- Vous devez accompagner votre enfant avant le début de son match, plateau ou entraînement afin qu'il ait le temps de se changer et le récupérer à l'heure de fin de son activité sportive (douche comprise), le club n'assumant pas la responsabilité de garde en dehors des horaires prévus.
- Les convocations aux matchs ou plateaux seront affichés ou donnés aux joueurs à la fin de l'entraînement.
- Le club fournira en contrepartie du versement de la cotisation ou d'une caution, un short, une paire de chaussettes, un survêtement et une gourde personnalisée.
 - Chaque parent participera au moins une fois dans la saison, au lavage des maillots, à la tenue de la buvette lors des plateaux ou rencontres de leur enfant et aux déplacements pour les rencontres à l'extérieur (planning distribué en début de saison).

En prenant une licence à l'UNION SPORTIVE FILERIN je m'engage à respecter les conditions de ce règlement.

Le non-respect de ce règlement et le manquement grave à l'éthique sportive pourra valoir exclusion du club par lettre recommandée au représentant légal sans qu'aucun remboursement de la cotisation ne soit prétendu.

Parents :

Nom et Prénom et Signature :

Joueur :

Nom et Prénom et Signature :